

Pour quoi faire ?

Des missions ponctuelles ou récurrentes de bénévolat de quelques heures (24h par semaine maximum) au sein d'associations, de collectivités territoriales ou d'administrations publiques.

Certaines missions peuvent être effectuées à distance (maintien d'un lien avec une personne isolée par téléphone, cours de français ou soutien scolaire par visioconférence ...), d'autres en présentiel.



La

réserve

civique

Où t'informer ?

<https://www.jeveuxaider.gouv.fr/>

ici



Pour qui ?

A partir de 18 ans (dès 16 ans avec accord des représentants légaux).

[JeVeuxAider.gouv.fr](https://www.jeveuxaider.gouv.fr) est la plateforme publique du bénévolat, proposée par la Réserve Civique. Elle met en relation celles et ceux qui veulent agir pour l'intérêt général avec les organismes qui ont besoin de bénévoles.

Des témoignages

[Retrouvez des témoignages d'élèves ici](#)



Pour quels bénéfices ?

Le bénévolat est un levier puissant pour tisser du lien humain, investir des cercles intergénérationnels auprès de nouvelles personnes. Il est rare qu'une mission de bénévolat soit solitaire. Le cœur battant du secteur de la solidarité c'est ce collectif, et le soin qu'on y porte.

Au fond, d'investir dans le bénévolat te permet de donner, recevoir, partager et bien souvent en sortir transformé.

Des exemples d'actions

JeVeuxAider.gouv.fr propose des missions dans tous les domaines de l'intérêt général :

- Art et culture pour tous
- Éducation pour tous
- Solidarité et insertion
- Protection de la nature
- Mémoire et citoyenneté
- Santé pour tous
- Sport pour tous
- Prévention et protection
- Coopération internationale
- Bénévolat de compétences